

# Les infos

Vendredi 1 Mai 2015



## CHEF ! ... L'ADDITION

Une «concertation» sur les salaires s'est déroulée le 21 avril. «Nous avons souhaité répondre à vos demandes et échanger sur les rémunérations en dehors de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires» aura déclaré André Guy Turoche pour ouvrir le bal. En 1 heure chrono, il nous a présenté une rafale de statistiques sur l'évolution de la masse salariale en 2014 et une vision des variables 2015. L'objectif de la présentation des statistiques résidait surtout dans la possibilité de nous remettre le couvert sur le fait qu'en 2014, la masse salariale aurait augmenté de 3,5% (vs une inflation à 0,5% et des augmentations collectives à 0). Il aura bien surligné le fait qu'augmenter de 3,5% la masse salariale résultait pour 0,5% de l'intégration des commissions du réseau et pour 2,1% des révisions découlant d'accords ou de règles internes. A contrario, les promotions (à la main des directions locales) ne pèsent plus que pour 0,6%. Et c'est bien là que le bas blesse, lui aura fait remarquer la CGT. Après, avoir décidé qu'il n'y aurait plus d'augmentation de capital qu'une année sur 3, avoir mis tout le monde (enfin presque..) au régime sec en refusant les augmentations collectives, avoir choisi de discriminer plus encore sur le variable, il ne reste plus, à la direction, qu'à tenter d'obtenir des organisations syndicales de rogner sur les « effets contraignants de l'accord social de 2000 ». C'est la seule variable

qui subsiste si la direction veut discriminer plus sur la rémunération fixe (donner plus aux salariés qu'elle juge les plus méritants). Cela signifie qu'elle devrait taper dans les enveloppes réservées aux retours de congés maternité, aux augmentations liées à la bonne adaptation et autres enveloppes mobilité... Nous avons dénoncé les détournements répétés des accords et règles que l'on peut déjà observer localement, puisque ce sont les seules possibilités pour les directions locales de trouver de quoi financer les «récompenses pour les plus vaillants d'entre nous». Ainsi, les primes de mobilité sont rognées, les primes de bonne adaptation ne sont plus souvent octroyées (même en cas de bonnes évaluations) et les changements de niveau se font en plusieurs temps... Au vu et au su de toute la DRH. Pire encore, la direction aura tenté de nous faire avaler la présentation des enveloppes du variable en légère hausse : 48,7 millions d'euros en 2015 pour le réseau (vs 47,7 millions en 2014) : l'intégration du commissionnement dans les DEC n'aura pas compensé la baisse du variable parmi les Techniciens des CRCM ! 56,7 millions d'euros dans les centraux en 2015 (Vs 55,6 millions en 2014). Nous avons juste fait remarquer à la direction que l'enveloppe avait chuté de 10 millions l'an dernier (avec le passage de SGSS vers GBIS), ce qui relativisait quand même la hausse d'un petit million cette année. D'autant qu'il faut regarder la situation dans sa globalité : en effet la direction ne communique le variable que sur 8.861 salariés (centraux hors GBIS). Or, sur GBIS l'enveloppe des variables a diminué de 25% (sur environ 300 millions de bonus). Soit un « gain » pour la direction de 50 à 75 millions d'euros. Nous avons rappelé que nous sommes très attachés à la banque universelle, et par conséquent à la nécessaire visibilité de l'ensemble des rémunérations. Une prochaine négociation est prévue le 20 mai. D'ici là, la direction devrait examiner nos demandes et revenir avec des propositions.



### CGT Société Générale

Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet : www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT